Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le 3 0 CCT. 2025

ID: 038-213800758-20251027-DE_27_10_25_55-DE

COMMUNE DE CHAPAREILLAN DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice 22 Présents 15 Votants 17

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 octobre 2025

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

<u>Présents</u>: Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Fabrice BLUMET, Annalisa DEFILIPPI, Roland SOCQUET-CLERC, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Franck SOMMÉ, Nathalie UCHET, René PORTAY, Didier CHARAMELET, Yves GONTHIER.

<u>Absents et Excusés</u>: Valérie SACLIER (pouvoir à Emmanuelle GIOANETTI), Malika MANCEAU, Christopher DUMAS, Suan HIRSCH, Olivier BOURQUARD, Bruno BERLIOZ (pouvoir à Didier CHARAMELET), Julie BOUILLOZ.

OBJET:

SUBVENTION POUR LE RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN

DIFFICULTES (RASED) 55 - 27/10/2025

Madame Nathalie UCHET, conseillère municipale, présente un projet de subvention destiné à financer les actions dans les écoles, du psychologue intégré dans le dispositif du réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (RASED).

Après avoir entendu le rapport de madame UCHET,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'allouer une subvention pour l'année scolaire 2025/2026 d'un montant de 250 € :

- 125 € destinés au poste de psychologue dans les écoles de Chapareillan
- 125 € destinés au poste d'enseignant spécialisé.

Envoyé en préfecture le 30/10/2025 Reçu en préfecture le 30/10/2025

PRECISE que ce montant sera imputé à l'article 65748 du budget communal.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance Valérie SEYSSEL

Martine VENTURINI

Maire